

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée publique de la
COMMISSION SUR L'EAU, L'ENVIRONNEMENT, LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LES GRANDS PARCS

Le vendredi 25 octobre 2019, à 14 h
Édifice Lucien-Saulnier, 155, rue Notre-Dame Est, salle du conseil

Commissaires présent(e)s :

Mme Valérie Patreau, présidente
Conseillère d'arrondissement, Outremont

M. Francesco Miele, vice-président
Conseiller de la ville, Saint-Laurent

Mme Josefina Blanco
Conseillère d'arrondissement, Le Plateau–Mont-Royal

Mme Lisa Christensen
Conseillère d'arrondissement, Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

Mme Catherine Clément-Talbot
Conseillère de la ville, Pierrefonds-Roxboro

M. Gilles Déziel
Conseiller d'arrondissement, Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

Mme Fanny Magini
Conseillère d'arrondissement, Outremont

M. Jérôme Normand
Conseiller de la ville, Ahuntsic–Cartierville

Commissaire absente :

Mme Maeva Vilain
Conseillère d'arrondissement, Le Plateau–Mont-Royal

Aussi présent(e)s :

Mme Paula Urra, chef de division, Division collecte, transport et matières résiduelles, Direction de la gestion des matières résiduelles, Service de l'environnement

M. Frédéric Saint-Mieux, chef de section, Planification et développement gestion des matières résiduelles, Division collecte, transport et matières résiduelles, Direction de la gestion des matières résiduelles, Service de l'environnement

M. Gerardo Barrios Ruiz, conseiller en planification, Division collecte, transport et matières résiduelles, Direction de la gestion des matières résiduelles, Service de l'environnement

Mme Noémie Lucas, commissaire, développement économique, Direction mise en valeur des pôles économiques, Service du développement économique

Le quorum est atteint.

Assistance : 32 personnes

1. Ouverture de l'assemblée

La présidente de la Commission, Mme Valérie Patreau, déclare l'assemblée ouverte à 14 h 02 et souhaite la bienvenue aux personnes dans la salle. Elle salue également les personnes qui suivent la séance grâce à la webdiffusion.

Elle rappelle brièvement les étapes du processus de droit d'initiative qui a mené à la présente séance d'audition des mémoires. Elle revient notamment sur la portée du droit d'initiative et énonce les trois mesures demandées par le groupe requérant à l'origine de la tenue de cette consultation publique.

Elle invite les membres à se présenter à tour de rôle et excuse l'absence de Mme Maeva Vilain. La présidente souligne la présence de personnes-ressources de la Ville de Montréal, ainsi que celle de M. Charles Montpetit, requérant de la consultation. Elle remercie l'équipe technique et la recherchiste de la Commission pour leur soutien.

La présidente explique brièvement le déroulement de la séance. Elle précise que toute la documentation afférente à cette consultation publique sera disponible sur le site des commissions permanentes. Elle fait état de l'ensemble des moyens de communication déployés pour annoncer la présente consultation publique.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de Mme Lisa Christensen, appuyée par M. Gilles Déziel, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée publique du 3 octobre 2019

Sur une proposition du vice-président, M. Francesco Miele, appuyée par M. Jérôme Normand, le procès-verbal de l'assemblée publique du 3 octobre 2019 est adopté à l'unanimité.

4. Consultation sur le contrôle des circulaires : audition et dépôt des mémoires et opinions

La présidente décrit le fonctionnement de la période d'audition des mémoires et donne quelques consignes aux participantes et participants qui prendront la parole. Elle invite ensuite les premières personnes dont l'intervention est prévue à l'horaire à commencer leur présentation.

4.1 M. FRANÇOIS OLIVIER, PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION, MME PATRICIA LEMOINE, SPÉCIALISTE, COMMUNICATIONS EXTERNES ET PORTE-PAROLE ET M. CHARLES-DAVID MATHIEU-POULIN, CONSEILLER CORPORATIF – ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE, TC TRANSCONTINENTAL

M. Olivier, président et chef de direction chez TC Transcontinental, présente le point de vue de son organisation, détaillé dans le [mémoire soumis à la Commission](#) et dans l'[annexe au mémoire](#), tel qu'en font foi les bandes vidéo déposées sur le site des commissions permanentes, à l'adresse : ville.montreal.qc.ca/circulaires.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
M. Jérôme Normand	Demande des précisions sur la valeur du papier mixte au Québec pour les recycleurs et sur ce qu'il en advient lorsqu'il est transigé sur les marchés internationaux.
Mme Catherine Clément-Talbot	Demande s'il y a d'autres villes qui encadrent la distribution des circulaires par le modèle <i>opt-in</i> .
M. Francesco Miele	Demande des précisions sur le financement de la collecte sélective et les responsabilités des compagnies à cet égard / Demande des précisions sur la réglementation du gouvernement du Québec à l'égard du partage de ces responsabilités (gestion et financement de la collecte sélective) / Demande s'il y a des industries (sac, impression) génératrices d'un volume de matière important sans que les gens requièrent le produit offert.
Mme Valérie Patreau	Demande des précisions sur la législation ontarienne en vigueur encadrant la gestion et le financement de la collecte sélective / Souligne l'importance de l'économie circulaire et demande si le papier et le plastique font l'objet d'une certaine circularité au Québec.
Mme Josefina Blanco	Concernant l'élargissement possible de la responsabilité financière des entreprises à l'égard de la gestion de la collecte sélective, demande s'il y a d'autres villes qui sont considérées comme des exemples en cette matière.

La présidente remercie les représentants et représentantes de TC Transcontinental et cède la parole à M. Andrew Mulé, directeur général et vice-président, et à Mme Sylvianne Lussier, directrice principale de l'information chez Métro Media.

4.2 M. ANDREW MULÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET VICE-PRÉSIDENT ET MME SYLVIANNE LUSSIER, DIRECTRICE PRINCIPALE DE L'INFORMATION, MÉTRO MÉDIA

M. Mulé présente le point de vue de son organisation, détaillé dans le [mémoire soumis à la Commission](#), comme en font foi les bandes vidéo déposées sur le site des commissions permanentes, à l'adresse : ville.montreal.qc.ca/circulaires.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
M. Jérôme Normand	Mentionne que la Ville de Mirabel a mis en place un règlement pour interdire la distribution des circulaires / Mentionne que le propriétaire des journaux locaux dans cette Ville a mentionné qu'un tel règlement ne mettrait pas en péril ces derniers / Demande pourquoi Métro Média affirme que ses journaux ne survivraient pas à un règlement municipal en faveur du modèle <i>opt-in</i> / Demande s'il est possible pour Métro Média de trouver un modèle d'affaires compatible et rentable avec le modèle <i>opt-in</i> .

Mme Fanny Magini	Mentionne que les médias écrits sont présentement à la recherche de revenus supplémentaires / Demande s'il est possible qu'il y ait un transfert de la publicité des circulaires vers les journaux locaux advenant qu'il s'en distribue moins sur le territoire montréalais.
M. Francesco Miele	Fait état de l'argument de Métro Média à l'effet qu'une réglementation de la distribution des circulaires créerait une iniquité au profit de Postes Canada en matière de distribution de masse, puisqu'elle ne serait pas assujettie à cette dernière / Rappelle qu'actuellement Postes Canada fait de la distribution de masse / Demande s'il y a des journaux locaux qui utilisent Postes Canada pour leur distribution / Demande des précisions sur les différences entre la distribution de masse et la distribution avec adresse (avec abonnement) / Demande des précisions sur les enjeux financiers propres à Métro Média s'il devait distribuer ses journaux via Postes Canada / En lien avec un possible renversement du modèle <i>opt-out</i> vers celui du <i>opt-in</i> , demande si Métro Média a considéré financer certains de ses journaux locaux via un abonnement / Demande si le modèle du journal Métro pourrait tenir advenant que la distribution de masse ne soit plus tolérée au sein des infrastructures de transport collectif montréalaises / Demande si les impacts négatifs peuvent s'étendre à d'autres entreprises que les hebdomadaires si la Ville passe au modèle <i>opt-in</i> .
Mme Valérie Patreau	Demande s'il y a actuellement une transition des journaux locaux et des lecteurs de nouvelles locales, du papier vers le numérique.

La présidente remercie M. Mulé et Mme Lussier et, en l'absence de Mme Véronika Jolicoeur, prochaine intervenante prévue à l'horaire, cède la parole au suivant, M. Jérémy Bouchez, citoyen.

4.3 M. JÉRÉMY BOUCHEZ, CITOYEN

M. Bouchez est d'avis que le système *opt-in* serait très facile à mettre en place. Il mentionne que l'argument de la hausse des coûts évoqué par TC Transcontinental ne semble pas tenir la route dans l'optique où les processus de distribution demeureraient les mêmes pour le Publisac (mêmes trajets). Il ajoute que les citoyens et citoyennes qui souhaitent le conserver n'auraient qu'à apposer une étiquette en ce sens et qu'il s'agit d'un geste très simple à poser. Il réfute l'argument voulant que le modèle *opt-in* causerait la mort des journaux locaux et précise que ce modèle ne supprime aucun lecteur ou lectrice et qu'il ne fait que retirer de la chaîne de distribution ceux et celles qui ne consultent pas les circulaires. Il mentionne que, même si les sacs utilisés dans la distribution des circulaires sont entièrement recyclables, on ne peut garantir qu'ils vont être triés correctement, et donc réellement recyclés. Il ajoute que l'usage du plastique recyclable est une bonne mesure, mais que la meilleure pratique consiste à ne produire aucun déchet. Il précise que le recyclage du plastique a également un coût en émissions de gaz à effet de serre qu'il ne faut pas oublier de prendre en compte.

En fait foi l'enregistrement vidéo déposé sur le site web des commissions permanentes à l'adresse ville.montreal.qc.ca/circulaires.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
Mme Lisa Christensen	Mentionne que les personnes ne savent pas qu'ils doivent séparer le papier du plastique dans leur bac de recyclage pour que ce dernier soit recyclé, même si cela est indiqué sur le sac de distribution des circulaires / Constate que les citoyens et citoyennes à proximité de sa résidence ne prennent pas le temps de lire les instructions et donc qu'une certaine quantité de circulaires ne sont pas réellement recyclées.
Mme Catherine Clément-Talbot	Souligne qu'à sa connaissance le modèle <i>opt-in</i> n'existerait pas ailleurs dans le monde / Demande si la proposition de M. Bouchez est à l'effet que Montréal devienne un chef de file dans ce domaine en l'adoptant.

La présidente remercie M. Bouchez et cède la parole à Mme Colleen Thorpe, directrice générale chez Équiterre.

4.4 MME COLLEEN THORPE, DIRECTRICE GÉNÉRALE, ÉQUITERRE

Mme Thorpe présente le point de vue de son organisme, détaillé dans le [mémoire soumis à la Commission](#), comme en font foi les bandes vidéo déposées sur le site des commissions permanentes, à l'adresse : ville.montreal.qc.ca/circulaires.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
M. Gilles Déziel	Demande s'il y a des mécanismes d'adaptation possibles pour protéger les journaux locaux advenant que la Ville passe au modèle <i>opt-in</i> .
Mme Catherine Clément-Talbot	Demande s'il y a lieu de recommander aux citoyens et aux citoyennes de mettre leurs circulaires dans le compost pour la quantité de déchets produite / Indique que la Ville de Brossard a fait une telle recommandation à sa population.
Mme Fanny Magini	Souligne que la transition écologique doit être juste et équitable / Parle des personnes vulnérables, dont l'utilisation des coupons est aidante pour boucler leurs fins de mois / Demande si TC Transcontinental a les ressources pour mieux identifier les personnes qui souhaitent recevoir les circulaires pour développer ensuite lui-même un système <i>opt-in</i> .
M. Francesco Miele	Souligne que la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) a recommandé, via le Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles, de privilégier le modèle du <i>opt-in</i> , tout en exemptant les journaux locaux / Demande si Équiterre appuie cette recommandation / Demande si Équiterre suggère que Postes Canada soit également contraint à utiliser ce modèle.

La présidente remercie Mme Thorpe et cède la parole à M. Pierre Balloffet, professeur agrégé aux HEC Montréal et expert rémunéré pour TC Transcontinental.

4.5 M. PIERRE BALLOFFET, PROFESSEUR AGRÉGÉ, HEC MONTRÉAL ET EXPERT RÉMUNÉRÉ, TC TRANSCONTINENTAL

M. Balloffet présente son analyse, détaillée dans le [mémoire soumis à la Commission](#), comme en font foi les bandes vidéo déposées sur le site des commissions permanentes, à l'adresse : ville.montreal.qc.ca/circulaires.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
Mme Fanny Magini	Souligne que les commerces de proximité développeraient possiblement d'autres méthodes de promotion innovantes pour faire connaître leurs produits en l'absence de distribution de circulaires / Demande si, avec un accompagnement adéquat dans la gestion du changement et des délais raisonnables, les commerces de proximités seraient capables de changer leur stratégie de marketing et d'informer adéquatement les clientèles cibles de leur offre de services / Demande des précisions au sujet de la revue de la littérature à laquelle a procédé M. Balloffet / Demande si la littérature scientifique concernant les meilleures pratiques et stratégies de marketing privilégiées par les commerces locaux qui n'utilisent pas la distribution de circulaires a été analysée.
Mme Catherine Clément-Talbot	Demande si les coupons sont encore très utilisés et si cet usage est répandu dans le monde / Demande si les classes moyennes utilisent également les coupons / Demande si la distribution du Publisac favorise la compétition entre commerçantes et commerçants et donc une baisse du prix des biens destinés aux consommateurs et aux consommatrices.
Mme Josefina Blanco	Souhaite connaître le pourcentage de commerces locaux, versus celui des grandes bannières, qui utilisent les circulaires pour faire la promotion de leur commerce / Demande pourquoi il n'est pas possible de chiffrer cette information.
M. Francesco Miele	Souligne l'incapacité des commerces locaux à investir des sommes importantes dans la publicité / Demande si la circulaire est un bon mécanisme pour assurer une compétition équitable entre les grandes chaînes commerciales et les commerces locaux / Mentionne différents types de sacs de plastique utilisés par TC Transcontinental / Demande si l'adaptation de l'offre de service de TC Transcontinental répond aux besoins spécifiques des commerces locaux / Demande des précisions sur les coûts associés à un potentiel virage marketing des commerces locaux vers d'autres médias.

Mme Valérie Patreau	Demande si la tendance actuelle est à la hausse quant à l'accessibilité aux options virtuelles en matière de marketing pour les commerces locaux.
M. Jérôme Normand	Mentionne que les solutions innovantes à court terme ne semblent pas à la portée des commerces locaux / Demande si les sociétés de développement commercial peuvent contribuer à amenuiser ces difficultés (formation, diffusion des meilleures pratiques, référencement, etc.)

La présidente remercie M. Balloffet, puis cède la parole à M. Luc Vallée, chef des opérations et économiste en chef, et à M. Daniel Dufort, directeur aux relations externes à l'Institut économique de Montréal (IEDM).

4.6 M. LUC VALLÉE, CHEF DES OPÉRATIONS ET ÉCONOMISTE EN CHEF ET M. DANIEL DUFORT, DIRECTEUR AUX RELATIONS EXTERNES, INSTITUT ÉCONOMIQUE DE MONTRÉAL (IEDM)

M. Vallée présente le point de vue de son organisme, détaillé dans le [mémoire soumis à la Commission](#), comme en font foi les bandes vidéo déposées sur le site des commissions permanentes, à l'adresse : ville.montreal.qc.ca/circulaires.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
Mme Josefina Blanco	Relève l'argument de l'IEDM à l'effet que, dans un modèle <i>opt-in</i> , des citoyens et citoyennes risquent de ne pas prendre le temps de s'inscrire pour obtenir un Publisac et d'être privés de ce fait des informations utiles qu'il contient / Mentionne que le raisonnement inverse doit aussi être fait et que, dans le modèle <i>opt-out</i> , il y a des personnes qui reçoivent les circulaires sans les vouloir / Souligne qu'un nouveau règlement peut contenir des mesures pour atténuer au maximum les effets négatifs qui pourraient découler des changements qu'il induit / Souhaite connaître les raisons pour lesquelles l'option du <i>opt-in</i> semble discréditée d'emblée par le milieu des affaires / Demande des précisions quant à la position de l'IEDM relativement à la responsabilité du public et des entreprises dans la gestion des déchets.
M. Jérôme Normand	Indique qu'un règlement encadrant la distribution de circulaires pourrait prévoir des délais pour aider les commerçants locaux / Souligne que la Ville pourrait distribuer systématiquement des autocollants <i>opt-in</i> et s'assurer que les gens les apposent à leur entrée afin que le changement s'opère de façon plus douce.
Mme Catherine Clément-Talbot	Souligne que ce sont les gens qui sont concernés par l'environnement qui doivent être ciblés par les mesures actuelles du modèle <i>opt-out</i> / Souligne qu'on incommode actuellement les personnes en faveur de l'environnement en distribuant le Publisac à ces personnes / Mentionne qu'il faudrait rendre le modèle <i>opt-out</i> plus efficace / Demande si le modèle <i>opt-in</i> existe ailleurs dans le monde et si Montréal peut devenir un modèle en adoptant le système du <i>opt-in</i> .
M. Francesco Miele	Demande si l'IEDM s'est déjà penché sur la pertinence de faire la distribution de circulaires sur une base hebdomadaire / Demande les raisons pour lesquelles le modèle marketing n'a jamais été repensé, par exemple distribuer le Publisac aux deux semaines / Demande s'il existe d'autres industries dont le modèle d'affaires s'apparente à celui du Publisac à Montréal (soit un produit gratuit distribué à des millions de porte chaque semaine).

La présidente remercie MM. Vallée et Dufort, puis cède la parole à M. Karl Blackburn, directeur principal aux affaires publiques et aux relations gouvernementales et à M. Marc Bédard, vice-président – Foresterie chez Produits forestiers Résolu.

4.7 M. KARL BLACKBURN, DIRECTEUR PRINCIPAL – AFFAIRES PUBLIQUES ET RELATIONS GOUVERNEMENTALES – CANADA ET M. MARC BÉDARD, VICE-PRÉSIDENT – FORESTERIE, PRODUITS FORESTIERS RÉSOLU

MM. Blackburn et Bédard présentent le point de vue de leur organisation, détaillé dans le [mémoire soumis à la Commission](#), comme en font foi les bandes vidéo déposées sur le site des commissions permanentes, à l'adresse : ville.montreal.qc.ca/circulaires.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
Mme Fanny Magini	Mentionne que les ventes de papier à TC Transcontinental représentent 1 % de la production annuelle de papier journal produite par Produits forestiers Résolu / Demande des précisions sur l'impact qu'aurait une réduction de la distribution du Publisac pour les activités et les profits de l'entreprise.
Mme Catherine Clément-Talbot	Demande quel est le type de papier qui a le plus de chance d'être recyclé / Demande si le papier utilisé pour le Publisac est écologique et économique.
M. Jérôme Normand	Mentionne que des personnes reçoivent actuellement le Publisac sans le vouloir et que sa chaîne de production (de la production de la fibre à la distribution des circulaires) génère des déchets inutiles / Demande si Produits forestiers Résolu est à l'aise avec le gaspillage actuel de ces ressources.

La présidente remercie MM. Vallée et Blackburn pour leur présentation.

Mme Patreau cède la parole à M. Benoit Caron, vice-président des opérations - Distribution chez TC Transcontinental, lequel souhaite intervenir pour clarifier une information entendue plus tôt. Il souligne que Mme Blanco a mentionné que TC Transcontinental n'avait pas demandé ou obtenu de permis de distribution pour faire affaire dans l'arrondissement de Lachine, alors que ce n'est pas le cas. Il propose à Mme Blanco d'en discuter plus en détail après la séance.

5. Levée de l'assemblée

Avant de lever la séance, la présidente remercie toutes les personnes qui se sont déplacées pour présenter leur opinion, ainsi que ses collègues commissaires pour leur participation. Elle indique que les mémoires déposés aujourd'hui et les enregistrements vidéo de cette séance seront disponibles en ligne au cours des prochains jours, sur la page consacrée à la consultation sur le site web des commissions permanentes de la Ville de Montréal.

La présidente souligne que la Commission se réunira à nouveau le 30 octobre, en soirée, pour une autre assemblée publique consacrée à l'audition des mémoires dans ce dossier.

La séance est levée à 17 h 48, sur une proposition de Mme Josefina Blanco, appuyée par M. Francesco Miele.

APPROUVÉ LE 13 MAI 2020

ORIGINAL SIGNÉ

Valérie Patreau
Présidente
Commission sur l'eau, l'environnement, le
développement durable et les grands parcs

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Demers, pour
Myriam Laforce
Secrétaires recherchistes